

RAPPORT DE LA MAIRESSE

Sur la situation financière de la Ville



Saint-Philippe

Chères citoyennes, chers citoyens,

Conformément à l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, j'ai le plaisir de présenter le rapport sur la situation financière de la Ville de Saint-Philippe.

À ce sujet, je traiterai des éléments suivants :

- les états financiers de l'année 2015;
- les indicateurs préliminaires quant aux résultats financiers de 2016;
- la rémunération des élus municipaux;
- la liste des contrats octroyés de plus de 25 000 \$;
- les principales réalisations et améliorations de l'année 2016;
- les orientations générales du budget de l'exercice financier 2017.

LES ÉTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE 2015

Le 7 juin dernier, le conseil municipal déposait, pour l'année 2015, le rapport du vérificateur externe de la Ville de Saint-Philippe, soit la firme Goudreau Poirier Inc., comptables agréés.

En 2015, les revenus de fonctionnement de la Ville ont atteint la somme de 9 387 915 \$, les charges se sont élevées à 7 916 442 \$ et les affectations à 775 723 \$. L'exercice financier de la Ville se termine donc avec un excédent des revenus sur les dépenses de 695 750 \$. De cette somme, un montant de 125 319 \$ a été affecté au fonds de réserve des réseaux d'aqueduc et d'égout, et un montant de 329 340 \$ a été affecté au budget de l'année financière 2016 afin de diminuer l'impact de l'augmentation des dépenses et d'en faire bénéficier directement les contribuables de Saint-Philippe.

LES INDICATEURS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX RÉSULTATS FINANCIERS DE 2016

Les revenus seront supérieurs aux prévisions contenues dans le budget de fonctionnement au montant de 9 801 634 \$ adopté pour l'année 2016. Avec un suivi rigoureux des dépenses, nous pouvons anticiper un surplus de l'ordre d'environ 450 000 \$. Le résultat réel de l'année 2016 sera connu en avril 2017 suite au dépôt des états financiers préparés par les vérificateurs externes. Ce surplus est attribuable en grande partie aux recettes supplémentaires provenant de la délivrance des permis de construction et des droits de mutations immobilières.

LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

En vertu de l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, je désire vous informer des rémunérations et allocations de dépenses que les élus reçoivent pour l'ensemble des tâches municipales et paramunicipales qu'ils assument.

Chaque conseiller reçoit une rémunération annuelle de 6 331,92 \$ à laquelle s'ajoute une allocation de dépenses de 3 165,96 \$. En l'absence de la mairesse, et ce pour une période excédant sept jours, la Ville verse au maire suppléant, pour la durée du remplacement, une rémunération additionnelle équivalant à la rémunération de la mairesse.

Pour ma part, je reçois, une rémunération annuelle de 18 995,88 \$ à laquelle s'ajoute une allocation de dépenses de 9 497,99 \$. Pour siéger au conseil des maires de la MRC de Roussillon, je reçois un salaire de base de 9 079,44 \$ ainsi qu'un montant additionnel de 1 872,64 \$ pour ma présence aux dix (10) réunions mensuelles.

De plus, un montant de 1 500 \$ pour les 10 réunions, est accordé aux conseillers de comté des municipalités rurales régies par le Code municipal ainsi qu'un montant de 1 532,16 \$ pour ma présence au conseil d'administration de la MRC. De la Régie intermunicipale de la police de Roussillon, je reçois une rémunération de 2 400 \$ à laquelle s'ajoute une allocation de dépenses de 1 200 \$.

Quant au Conseil intermunicipal de transport (CIT) Le Richelain, madame Johanne Beaulac, conseillère municipale et représentante de la Ville, reçoit à titre d'administratrice une rémunération de 100 \$ par réunion ainsi qu'une allocation de dépenses de 50 \$.

LA LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS DE PLUS DE 25 000 \$

Conformément aux exigences de la loi, les documents suivants sont déposés au Service du greffe et des affaires juridiques pour consultation :

- la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la Ville a conclus depuis le rapport sur la situation financière fait en novembre 2015;
- la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même contractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$.

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS ET AMÉLIORATIONS DE L'ANNÉE 2016

En sus de l'administration courante des services, voici une énumération des projets réalisés dans le cadre du programme triennal d'immobilisations ainsi qu'une liste d'actions qui ont été posées :

A) Administration générale et Infrastructures et équipements

- Poursuite de la planification stratégique dans un contexte de développement durable, notamment par la réalisation d'un sondage auprès de la population et l'organisation d'une rencontre d'information publique au cours de laquelle le bilan du sondage ainsi qu'un projet unique voué au dynamisme économique de Saint-Philippe ont été présentés;

- Demande d'aide financière dans le cadre du programme PRIMEAU pour la construction d'une usine de traitement des eaux usées;
- Demande d'aide financière dans le cadre du programme FEPTU en vue du remplacement de la conduite sanitaire endommagée de la montée Monette;
- Acquisition d'un terrain à être cédé à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries pour la construction d'un stationnement pour l'école des Moussaillons-et-de-la-Traversée;
- Acquisition d'un terrain vacant qui permettra la prolongation de la rue Livernois vers la rue Vézina dans le but de faciliter la circulation dans le secteur de l'école améliorant ainsi la sécurité des résidents de ce secteur;
- Aménagement d'un corridor scolaire sécuritaire entre l'école et le parc Gérard-Laframboise;
- Acquisition de terrains et d'un bâtiment dans la zone industrielle située sur la route Édouard-VII;
- Acquisition de terrains pour fins d'aménagement d'une boucle de virage à l'extrémité de la rue Roger;
- Travaux d'agrandissement et d'aménagement du 2225, route Édouard-VII afin de convertir le bâtiment en centre communautaire avec une aide financière de l'ordre de 1 969 175 \$ accordée par la MAMOT;
- Acquisition et implantation d'une suite de logiciels permettant une gestion intégrée des finances municipales (Taxation – Perception);
- Acquisition et implantation d'un logiciel permettant la consultation du rôle d'évaluation en ligne;
- Planification en vue de l'augmentation de la capacité de nos étangs aérés;
- Planification en vue de l'augmentation de la capacité du poste de pompage montée Monette;
- Participation aux différentes tables de travail suite à l'imposition d'un décret par le gouvernement fédéral en vue de la protection de la rainette faux-grillon;
- Réorganisation administrative aux services de l'Urbanisme et des Travaux publics;
- Pavage d'une partie de la rue Fernande.

B) Transport collectif

- Représentation des intérêts de la Ville en matière de transport auprès de l'AMT, du CIT Le Richelain et de TARSO;
- Implantation du système SAEIV (système d'aide à l'exploitation) qui permet aux utilisateurs de savoir à quelle heure se fera le prochain circuit et s'il y aura du retard. Ces informations peuvent être obtenues à distance. Le service des opérations peut suivre le parcours de l'autobus en temps réel, ce qui permet de donner un meilleur service aux utilisateurs;
- Plus de 800 déplacements avec le transporteur TARSO;
- Signature d'une entente entre TARSO et le Transporteur Autobus Nordique pour la prise en charge de la flotte de véhicules ainsi que le personnel des chauffeurs d'autobus. Cette entente a permis de faire des économies de l'ordre de 3 300 \$ pour Saint-Philippe.

C) Développement et aménagement du territoire

- Planification et suivi des projets domiciliaires en cours;
- Dépôt d'un programme particulier d'urbanisme (PPU) pour le noyau villageois;
- Adoption des règlements de concordance (plan et règlements d'urbanisme) au règlement 170 de la MRC de Roussillon;
- Production d'un guide de critères architecturaux en complément au règlement sur les PIIA;
- Mise en place d'un comité patrimonial.

D) Environnement, parcs et espaces verts

- Poursuite de l'inventaire des installations septiques;
- Installation d'un filet protecteur au terrain de balles et d'un abri solaire au parc Gérard-Laframboise;
- Obtention d'aide financière du Pacte rural et préparation des plans et devis pour l'aménagement d'un skateparc et d'une aire de jeux au parc Gérard-Laframboise au printemps 2017;
- Ajout de mobilier urbain dans les parcs;
- Poursuite du grand nettoyage des berges;
- Récupération du surplus de carton et du matériel électronique au garage municipal.

E) Loisir, culture et vie communautaire

- Aide financière et support aux organismes communautaires de la Ville;
- Poursuite du partenariat avec l'école des Moussailions-et-de-la-Traversée;
- Conception d'un plan de déplacement actif (corridor scolaire entre l'école et le parc Gérard-Laframboise) en collaboration avec la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, Vélo Québec et Nature Action;
- Réalisation de divers événements : Semaine de la Municipalité, Fête nationale, Fête de l'Halloween, Fête de Noël;
- Ajout d'ateliers récréatifs les jeudis au camp de jour;
- Présentation de programmes récréatifs;
- Acquisition de collections de livres numériques, prêts de jeux de société, casse-tête interactifs à la bibliothèque;
- Augmentation des heures d'ouverture de la bibliothèque (dimanche).

F) Sécurité publique

- Poursuite des visites de prévention;
- Démarches en vue de l'élaboration d'un plan de mesures d'urgence;
- Poursuite des représentations auprès du MTQ en vue de l'aménagement de traverses sécuritaires et de la limitation de vitesse sur la route Édouard-VII;
- Poursuite des travaux du comité de circulation;
- Prolongation, pour une durée de 10 ans, de l'entente intermunicipale avec la Municipalité de Saint-Mathieu relativement à la fourniture de services en sécurité incendie;
- Installation d'un panneau afficheur de vitesse sur la route Édouard-VII.



ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Revenus de fonctionnement	2015 Réel	2016 Estimé
Taxes		(7 662 619 \$)
Paiements tenant lieu de taxes	(42 878 \$)	(70 962 \$)
Transfert		(218 391 \$)
Services rendus	(906 753 \$)	(876 235 \$)
Imposition de droits	(792 060 \$)	(860 626 \$)
Amendes et pénalités	0 \$	0 \$
Intérêts		(113 597 \$)
Autres revenus	(176 187 \$)	796 \$
	(9 120 747 \$)	(9 801 634 \$)
Charges de fonctionnement	2015	2016
Administration générale	1 325 682 \$	1 398 025 \$
Sécurité Publique	2 522 108 \$	2 547 917 \$
Transport	1 407 027 \$	1 502 244 \$
Hygiène du milieu	1 134 807 \$	1 419 057 \$
Santé et bien être	48 512 \$	62 157 \$
Aménagement, urbanisme et zonage	279 070 \$	439 612 \$
Loisir et culture	1 199 236 \$	1 316 969 \$
Frais de financement	155 395 \$	173 787 \$
	8 071 837 \$	8 859 768 \$
Surplus de l'exercice	1 048 910 \$	941 866 \$
Produit de cession d'immobilisation	84 090 \$	0 \$
(Gain) / Perte sur cession	31 043 \$	0 \$
Remboursement dette long terme	628 807 \$	669 721 \$
Investissement	9 872 \$	95 437 \$
Excédent de fonctionnement non affecté	(50 901 \$)	0 \$
Excédent de fonctionnement affecté	(202 748 \$)	(384 340 \$)
Réserves financières et fonds réservé	82 988 \$	111 048 \$
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	275 \$	0 \$
Surplus de l'exercice	695 750 \$	450 000 \$

LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET DE L'EXERCICE FINANCIER 2017

Le prochain programme triennal en cours d'élaboration portera sur des investissements permettant de consolider nos acquis et de répondre aux besoins essentiels des citoyens tout en profitant au maximum des différents programmes gouvernementaux.

Soyez assurés que le Conseil poursuivra l'approche habituelle de rigueur et de justesse dans ses dépenses. Ainsi, malgré les contraintes financières qui nous sont imposées, nous maintenons notre objectif de limiter l'augmentation des coûts pour les citoyens. À cette fin, nous viserons à maximiser toutes les sources de revenus possibles, notamment en favorisant le développement et en misant sur la recherche de programmes subventionnés pour la réalisation de nos projets.

En terminant, je remercie sincèrement mes collègues du conseil municipal, le directeur général, les directeurs de service ainsi que tous les employés, de leur soutien, leur implication et leur engagement.

Tous ensemble, continuons de « **Semer pour l'avenir** ».

Merci!

La mairesse, Lise Martin

